

Jean-Louis LEGRAND

PLACE DE L'ANTHROPOLOGIE DANS LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION EN FRANCE

L'inscription dans l'annuaire AECSE de 1997

Résumé : A l'analyse de l'annuaire il apparaît que l'anthropologie est plutôt peu représentée dans l'index des disciplines et théories de référence (4,20 %). Si on entre par les objets classiquement " anthropologiques " la question des cultures et de l'interculturalité apparaît émergente. Par contre un certain nombre d'objets de recherche semblent " tabous ". Ainsi sur un total de 1 464 références certains objets anthropologiques ne sont jamais cités : âge/génération, ethnie, mort, religion, rite de passage, sexualité. Par ailleurs les objets recherches se situant hors du cadre français de l'hexagone sont faibles : 1,43 %. Cette impression de notion quelque peu " taboue " se retrouve dans l'analyse des trois brochures de présentation de l'Association des enseignants chercheurs en Sciences de l'éducation (A.E.C.S.E., 1985, 1993, 2001) qui ne voient seulement que très progressivement afficher la question anthropologique.

Mots-clés : Sciences de l'éducation, annuaire professionnel, anthropologie, France 1997.

Pour saisir la place d'une discipline comme l'anthropologie dans les sciences de l'éducation un premier réflexe de recherche consiste à tenter une bibliographie sur ce thème et à repérer des auteurs majeurs. Une autre voie semble être de faire un historique en regardant du côté des fondations de la discipline.

Dans cet article nous choisissons une autre voie. Celle-ci consiste à aller chercher du côté d'un des indicateurs majeurs qui donne une sorte de photographie de la discipline : l'annuaire de la principale association française qui en général représente la discipline, soit sur un plan institutionnel vis à vis des pouvoirs politiques, soit du côté d'un rassemblement le plus important des collègues de la discipline.

L'AECSE (Association des enseignants chercheurs en Sciences de l'éducation) regroupe en effet la majorité des enseignants chercheurs de la discipline relevant de la 70e section du CNU (Conseil national des universités).

Il apparaît que la grande majorité des rassemblements scientifiques ou intellectuels du domaine (Congrès d'actualité de la recherche, Biennales, Colloques voulant regrouper l'ensemble des chercheurs de la discipline) est animée soit par l'association elle-même, soit par des membres influents dans l'association (membres du Bureau, du CA, personnalités participant aux rencontres régulières....). De même l'animation de revues de la discipline est majoritairement l'œuvre de membres actifs de l'AECSE. Par ailleurs le Conseil national des universités regroupe là

aussi une majorité de membres et plusieurs président(e) s ou vice-président(e) s sont membres de l'association. Il apparaît donc que l'AECSE offre une certaine représentation de la discipline. Et nous proposons ici une lecture de la place de l'anthropologie à travers une analyse de l'Annuaire de l'AECSE de 1997¹ qui regroupe 421 fiches de chercheurs.

S'il est indéniable que l'AECSE peut être vue comme ayant une certaine représentativité de la discipline il convient toutefois d'apporter un certain nombre de réserves à ce propos. Il ne s'aurait s'agir d'une représentativité statistique de la corporation des enseignants chercheurs de la 70e. Pourquoi ?

1) Nombre d'enseignants-chercheurs n'en font pas partie. Un comptage en 1997 des enseignants chercheurs titulaires de la discipline montre que les personnes présentes dans l'annuaire sont au nombre environ de 227² sur 370 soit 57 % des enseignants chercheurs titulaires de la profession (source Annuaire p. 391-394). Il y a, de manière probable, une minorité de membres de l'AECSE qui n'ont pas répondu au questionnaire pour figurer dans l'annuaire. D'autre part il n'a pas été enquêté sur le fait de savoir si les 43 % qui ne figurent pas dans l'annuaire correspondent à un ensemble de motifs les plus diversifiés et aléatoires ou si cette non inscription dans l'AECSE relève d'une position épistémologique où l'anthropologie jouerait une fonction particulière.

2) En France, si l'AECSE est la principale association professionnelle, une autre association l'AFIRSE (Association francophone internationale de recherche en sciences de l'éducation) a une prétention directement internationale. Une proportion très importante de ses membres sont également membres de l'AECSE. Il apparaît également que dans les années quatre-vingt-dix l'investissement de certains membres animateurs de l'AFIRSE s'est fait dans une forme d'éloignement de l'AECSE. On peut se demander si, pour la question qui nous occupe, la préoccupation anthropologique y est située de manière analogue à l'AECSE. Mais faute d'investigation plus avancée nous ne pourrions répondre à cette question.

3) L'inscription dans l'annuaire, et les chiffres qui en sortent, portent sur la présentation et la représentation de soi. Ce qui est indiqué a donc valeur d'affichage à l'égard de la communauté scientifique des collègues. Or la psychologie sociale et la sociologie nous ont montré que l'affichage n'est pas toujours en adéquation avec les pratiques réelles. Il peut y avoir des effets de valorisation ou de dévalorisation suivant ce qui est considéré comme " légitime " dans le champ en question.

4) Bien entendu une des limites du projet de cet article est que l'Annuaire AECSE regroupe essentiellement, mais pas exclusivement, des chercheurs (titulaires ou non) de la " 70e section ". D'autres chercheurs d'autres disciplines (anthropolo-

¹ Il faut ici rendre hommage au travail important de Jean-François Marchat qui a assuré la coordination générale du projet et sa finalisation. Ce travail, émanation de l'association, a bénéficié d'un comité éditorial et a été placé sous la responsabilité continue de l'association. En 2002 un nouvel annuaire à dimension électronique est en cours d'élaboration.

² Notons que l'annuaire accueille au total 421 personnes, donc d'autres enseignants chercheurs non titulaires à l'université soit un nombre proche de 194.

L' ANTHROPOLOGIE DANS LES SCIENCES DE L' EDUCATION EN FRANCE

gie, ethnologie, sociologie....) peuvent concourir à ce champ de l'anthropologie de l'éducation et n'être en rien liés à la mouvance de l'AECSE.

Ceci dit, malgré les réserves mentionnées ci-dessus dont certaines pourront nous servir d'aiguillon dans le travail nécessairement critique, l'annuaire de l'AECSE semble constituer ainsi une sorte de photographie approximativement pertinente de la discipline tant elle regroupe nombre de membres de la discipline.

Le premier regard le plus évident consiste tout simplement à dénombrer dans l'index des disciplines et théories de références la place de l'anthropologie.

	<i>N</i>		<i>Disc. seule</i> <i>N</i>	<i>Rubriques</i> <i>N</i>	<i>Noms des rubriques</i>	<i>Entrées</i> <i>N</i>
Anthropologie	24	4,2 %	19	4	17 %	
					culturelle	2
					de la médecine	1
					didactique	1
					girardienne	1
Didactique	66	11,6 %	8	19	29 %	
Economie	10	1,8 %				
Education comparée			23			
Education interculturelle			4			
Ethnologie	1					
Ethnométhodologie			10			
Ethnosociologie			2			
Ethnographie			10			
Histoire	74	13,0 %	10	17	23 % de l'éducation	31
					Autres	33
Multiréférentialité			11			
Pédagogie	50	8,8 %	9	20	40 %	
Philosophie	42	7,4 %	12	5	12 % de l'éducation	26
					Autres	4
Psychanalyse	21	3,7 %		1	5 %	
Psychologie	47	8,2 %	4	14	30 %	
					clinique	9
					cognitive	21
					de l'éducation	13
					Autres	20
					<i>Total</i>	43
					Autres	3
Sociologie	161	28,2 %	29	30	19 %	
					clinique	6
					de la culture	5
					de l'éducation	67
					des enseignants	11
					des organisations	5
					des professions	4
					du corps	2
					du curriculum	3
					du travail	5
					Autres	24
					<i>Total</i>	132
Psychologie sociale	15	2,6 %	12	3	20 %	
Psychosociologie	33	5,8 %	14	4	12 %	
Sciences de l'éducation	27	4,7 %				
<i>Total</i>	<i>571</i>					

Commentaires sur le tableau n° 1

L'index porte sur les disciplines et théories de référence. Chaque contributeur à l'annuaire a mis entre trois et cinq références (le maximum semble-t-il) dans ce registre.

Dans le tableau précédent nous avons extrait les principales disciplines notamment en résumant et tentant de les situer au regard de l'anthropologie. Ainsi nous avons introduit des entrées minoritaires mais relatives à l'anthropologie comme Ethnologie, Ethno..., Education comparée, Education interculturelle.

Si la première colonne regroupe l'ensemble des citations où le mot apparaît seul ou en adjectif, la seconde énumère le nombre de fois où la discipline est citée seule. Le nombre de rubriques indique, à l'intérieur de chaque discipline, les subdivisions (Ex. sociologie du travail).

L'anthropologie apparaît avec 24 références soit 4,2 % des entrées disciplinaires comme une discipline relativement minoritaire si on la compare à la sociologie 28 %, à l'histoire 13 %, à la didactique 12 %, à la pédagogie 9 %.

Mais dans un ensemble plutôt disséminé des approches disciplinaires en sciences de l'éducation elle prend sa place au regard d'autres approches comme la psychologie 8,2 %, la philosophie 7,3 %, la psychosociologie 5,7 %, et semble comparable à la psychanalyse 3,7 %. D'autres disciplines " importantes " apparaissent moins mentionnées : la psychologie sociale 2,6 %, l'économie avec 1,75 %.

Bien entendu aussi importante et nécessaire que soit la lecture ci-dessus il est difficile d'isoler certaines disciplines. Ainsi les frontières ne sont pas toujours évidentes entre les sociologies dites cliniques par exemple et la psychosociologie. De même, dans un horizon tel que celui-ci, les frontières entre psychanalyse et psychologie qui, d'un point de vue épistémologique, divergent radicalement par ailleurs, ne sont pas toujours évidentes. De ce point de vue, même si l'appel à deux ou plusieurs disciplines semble acquis à une majorité la multiréférentialité ne semble pas par ailleurs revendiquée (10 occurrences).

La question qui se pose pour l'anthropologie est de savoir si elle ne se " cache " pas sous d'autres dénominations disciplinaires et à première vue la réponse semble négative. Le référence à l'ethnologie, souvent rapprochée de l'anthropologie, prise seule n'intervient qu'une seule fois. En revanche les approches du types ethnographie ou ethnométhodologie interviennent une dizaine de fois chacune. Mais ces deux approches se réfèrent le plus souvent à la sociologie.

De même l'éducation interculturelle ne recueille que 4 entrées et ne saurait venir " cacher " la problématique interculturelle. La question se pose davantage pour l'éducation comparée qui peut avoir recours à l'anthropologie mais pas seulement pour analyser des " différences ".

Derrière ce classement se profilent de redoutables questions et problèmes épistémologiques sur les intérêts, les critiques et les apories des délimitations disciplinaires.

Une autre remarque concerne le nombre de rubriques. L'anthropologie se caractérise ici par un faible nombre de rubriques (4 pour 24 références) comparé à d'autres disciplines comme la didactique (19 rubriques pour 66 références), la péda-

L' ANTHROPOLOGIE DANS LES SCIENCES DE L' EDUCATION EN FRANCE

gologie (20 rubriques pour 50 références), la psychologie (14 entrées pour 47 références), l'histoire (17 rubriques pour 74 références). En ceci elle se rapproche de la psychologie sociale (3 entrées pour 15 références) et dans une moindre mesure des disciplines qui ont peu de rubriques (philosophie 5) ou très peu de rubriques (psychanalyse 1).

Pour ma part j'interprète le peu de rubriques présentes comme un refus d'entrer dans une trop grande segmentation pour rester dans une perspective globale. De même que la psychanalyse, et dans une moindre mesure la philosophie, qui elles aussi se caractérisent par un faible nombre de rubriques, l'anthropologie semble constituer une manière d'aborder le réel bien spécifique.

Si on analyse les 24 occurrences (et aussi 24 fiches de chercheurs) qui se réfèrent à l'anthropologie dans la rubrique " Disciplines et théories de référence " il en ressort une impression relative de faiblesse de l'inscription en anthropologie même. Seulement 8 chercheurs sur 24 placent dans l'ordre l'anthropologie en 1ère position, 2 en 2e et 10 en 3e position (et 3 en 4e et 1 en 5e). Autrement dit l'anthropologie n'est une vraie priorité qu'environ pour un tiers de ceux qui s'en revendiquent.

Si on voit les choix de disciplines placées par ailleurs, on trouve une dominante de la sociologie (8), une présence de la philosophie (3), de l'histoire (3) et de la didactique (2) et un éventail divers (1) allant de la linguistique aux histoires de vie en passant par la psychologie clinique.

Concernant les objets de recherches ceux-ci sont extrêmement éparpillés et rarement plus de 2 sont identiques : cela va de la violence en famille, à la formation d'adultes, à l'orientation, au corps, à la question des valeurs.

Même éparpillement en ce qui concerne les terrains des recherches : de la prime enfance, à l'enfance, de l'observation de la classe aux formations en entreprise... De cet éparpillement on ne peut que tirer un enseignement par la négative à savoir que la mention " anthropologie " ne saurait correspondre à un terrain spécifique, à un courant déterminé, à une école de pensée propre à une université ou une association déterminée.

Au contraire j'interprète cela comme une sensibilité spécifique qui vient le plus souvent donner un autre visage à ce qui est la discipline dominante, la sociologie, mais aussi d'autres disciplines comme la philosophie, l'histoire, la didactique.

Par rapport à la faiblesse de ces chiffres (24 occurrences) il est intéressant d'explorer une autre piste que l'entrée disciplinaire.

CHERCHER DU CÔTÉ DES OBJETS DE RECHERCHES

Si la voie de la discipline semble relativement peu répandue et valorisée, une autre voie d'exploration analytique consiste à aller chercher du côté des objets " traditionnels " de l'anthropologie. Autrement dit il convient de se demander dans quelle mesure des chercheurs s'inscrivant sous une autre discipline, en particulier la sociologie, ne traitent pas d'objets classiquement dénommés comme anthropologiques. Nous sommes donc parti des principales thématiques anthropologiques que l'on retrouve dans la grande majorité des dictionnaires spécialisés (ici en particulier

le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* coordonné par P. Bonte et M. Izard. Paris : PUF 1991). Nombre d'entrées anthropologiques ne peuvent être spécifiées comme typiquement anthropologiques, et dans un index thématique de sciences de l'éducation, ne "signent" pas un parti pris anthropologique. On peut parler ainsi d'objets indéterminés à propos des entrées suivantes : Ecriture, Education, Famille, Identité, Immigrés, Interaction, Langue, Langage, Pratiques, Relations, Rôles, Savoirs, Socialisation, Sociétés, Techniques, Travail. Nous avons donc choisi d'abandonner ces entrées et de nous concentrer sur d'autres qui nous paraissent comme des objets anthropologiques plus spécifiques.

Traditionnellement l'anthropologie s'intéresse également à des aires géographiques et culturelles et nous les avons incluses dans le tableau n° 2 où nous avons donc croisé les entrées traditionnelles en anthropologie et celles de l'index thématique de l'annuaire "Objets de recherche" (p. 365-380).

OBJETS DE ANTHROPOLOGIQUES	RECHERCHE	Objets absents	
Altérité et philosophie de l'alt.	8	Acculturation	0
Anthropologie de la relation	1	Age/génération	0
Civilisation	2	Croyance	0
Communauté	2	Dieux	0
Corps	3	Don	0
Cultures. Différences cult.	10	Ethnie	0
Echange (réseau d')	1	Islam	0
Environnement	4	Mort	0
Ethno-éducation	1	Religion. Religieux	0
Ethnographie de l'école	1	Rite de passage	0
Ethnométhodologie	2	Sexualité	0
Filiation	1	symbole/ique	0
Histoire de vie/autobiographie	7	Tsigane	0
Imaginaire	4	Tribu	0
Initiation	1		
Interculturel/interculturalité	12	Autres	
Mémoire collective	1	Bandes de jeunes	0
Modernité	2	Droits de l'enfant	0
Mythe	1	Délinquance	0
Pouvoir	1	Education populaire	0
Représentations sociales	9	Religions chrétiennes	0
Rites/rituels	4	Spiritualités	0
Quotidien (vie du)	2	Suicide	0
Santé	6	Toxicomanie (drogue)	0
Sexe (Sociaux), Femme, Fille	6		
Socio-anthropo institutions	1	ARTS	1
Soufisme	1	Poésie	3
Temps	6	Musique	2
	<i>total</i> 100	Littérature	1
<i>Soit par rapport à l'ensemble</i>	7 %	Dessin	1
		Peinture (Art Graph.)	0
EDUCATION/MONDE (hors cadre français)		Théâtre	0
Education comparée	3	Sculpture (Arts plastiques)	0
Afrique	1	Cinéma	0
Allemagne	3	Danse	0
Allemande pensée pédagog.	2	Conte	0
Amérique (du sud/du Nord)	0		

L' ANTHROPOLOGIE DANS LES SCIENCES DE L' EDUCATION EN FRANCE

Angleterre	1
Asie	1
Chine	1
Europe (communauté Eur.)	4
Culture hindoue et bouddhique	1
Russie/Europe de l'Est	1
Tiers-Monde	3
<i>total</i>	<i>21</i>
<i>Soit par rapport à l'ensemble</i>	<i>1,43 %</i>
<i>Total de toutes les occurrences " Objets de recherche "</i>	<i>1 464</i>

Commentaires sur le tableau n° 2

Nous avons construit ce tableau notamment dans sa colonne de gauche en repérant les principaux objets de recherches qui avaient trait à la question anthropologique de manière relativement typique. Cet ensemble constitue 7 % de toutes les occurrences mais ce chiffre n'est pas significatif dans la mesure où ces objets de recherches peuvent ne pas être traités anthropologiquement (ex. Santé, Modernité, Environnement) et par ailleurs un certain nombre d'objets sont profondément indéterminés. Cet inventaire est une reprise alphabétique des principaux objets qui nous semblaient pouvoir être qualifiés d'anthropologiques. Il ressort que certains émergent de manière plus importante et d'autres sont souvent des plus minoritaires, mentionnés seulement par un seul chercheur.

Certains de ces objets de recherches peuvent avoir des liens entre eux et former une micro-constellation, autrement dit des " corrélats " ou plus simplement les " voir aussi " des dictionnaires. La micro-constellation la plus importante est celle qui émerge autour la question de l'interculturalité et nous allons la traiter plus loin.

D'autres thématiques concernent principalement les histoires de vie et autobiographies (7), et ceux très minoritaires qui prennent pour objets de recherche des orientations méthodologiques (ethnométhodologie, ethnographie...). Cela est à mettre en lien avec l'importance croissante des préoccupations autour des thématiques qui deviennent importantes du côté des histoires de vie dans les sciences humaines et les sciences de l'éducation et de la formation en particulier. D'autres thèmes sont également significatifs et se trouvent du côté de l'éducation à la santé (6) ou du corps (3). Pointe également le thème de l'environnement (4). Certains objets anthropologiques ne sont plus totalement isolés comme les entrées suivantes : Temps (6) ; Rituels (4) ou Imaginaire (4). Pour d'autres objets cela peut relever typiquement aussi d'autres disciplines : Sexe (sous rapports sociaux de...), Femme, Fille (6), ou Représentation sociale (9) (qui est plutôt une spécificité de la psychologie sociale).

Il est difficile de conclure, vus les faibles chiffres, à des tendances vraiment émergentes. Toutefois la question des cultures et de l'interculturalité semble dominante.

CULTURES ET INTERCULTURALITÉS ?

La micro-constellation qui émerge ici tourne autour de la question des cultu-

res avec des entrées comme : interculturalité, cultures, différences culturelles, civilisation. L'entrée " altérité, philosophie de l'altérité " peut être rapprochée de cette micro-constellation dominante qui, cette dernière étant incluse, représente presque un tiers de la totalité des occurrences en question (31/100).

Notons qu'ici nous nous sommes posé la question de savoir si derrière chaque occurrence il y avait un chercheur ou si les chercheurs avaient tendance à décliner leurs objets de recherche sur plusieurs objets proches. Ainsi, par exemple dans cette micro constellation autour de la culture de 31 occurrences, nous avons en fait 23 chercheurs. Plusieurs objets se retrouvent logiquement chez un même chercheur.

Cette micro-constellation doit être mise en parallèle avec les entrées des chercheurs qui travaillent sur l'éducation hors des frontières françaises et s'intéressent à une aire géographique ou culturelle (voir colonne du tableau 2 en bas à gauche). L'Amérique, qu'elle soit du Sud ou du Nord, n'est mentionnée aucune fois ; l'Afrique une ; l'Asie deux dont une pour la Chine ; la culture hindoue ou bouddhique une ; la Russie une et plus largement le Tiers Monde 3. L'Europe n'a droit en tant que telle qu'à 4 occurrences. Il n'est que l'Allemagne pour recueillir 5 occurrences dont 2 pour la pensée pédagogique allemande alors que l'Angleterre n'en recueille qu'une seule.

Ce qui peut surprendre ici, et je la soumetts à l'interprétation du lecteur, c'est cette relative absence dans les objets déclarés de l'intérêt porté à une aire culturelle située hors de France. Ceci ne représente que 1,43 % des occurrences totales. Ce phénomène est accentué lorsqu'on regarde plus en détail les statuts des personnes concernées par ces objets. On s'aperçoit en effet que derrière les 21 occurrences il y a en fait 13 chercheurs, l'un cumulant à lui seul cinq références. Si on regarde les statuts des cinq chercheurs qui s'occupent des sphères non européennes (Asie/Afrique/Tiers-Monde), un seul est enseignant statutaire, deux sont professeurs émérites. Pour la sphère européenne, sur 10 chercheurs 4 sont chercheurs titulaires en France en sciences de l'éducation (y compris INRP et CNRS).

On peut toutefois se demander si l'affichage d'une aire culturelle n'est pas masquée au profit d'une dénomination plus générique qui est celle d'" éducation comparée ". La réponse semble au départ positive ; l'occurrence Education comparée dans l'index des disciplines recouvre 23 occurrences pour 23 chercheurs dont une majorité sont enseignants/chercheurs titulaires. Pourtant on ne peut ajouter aux terrains précédents³ que 3 pour Europe, 1 pour Tiers-Monde, 1 pour Afrique et 1 pour Océanie.

Tout semble se passer comme si, parmi les 23 occurrences " Education comparée ", on assistait à une grande distanciation du terrain de recherche situé hors du continent. Ainsi sur 23 fiches de chercheurs 9 n'indiquent aucun terrain hors du territoire français. 4 ont un horizon mondial.

Autrement dit le constat précédent sur le faible nombre d'occurrences relati-

³ Notons que l'Annuaire ne propose pas un index pour les terrains de recherche (mais seulement pour les disciplines/théories et les objets de recherches) alors que les fiches individuelles de chercheurs ont une entrée " Terrains de recherche ".

ves à des aires culturelles hors de France reste présent malgré l'addition de quelques terrains de recherche ci-dessus entrés sous la dénomination " Education comparée ".

On peut se demander également si la dénomination " Education comparée " ne recouvre pas celle de la préoccupation interculturelle, ce qui ne semble pas, *a priori*, si illogique. En fait sur 23 fiches de glossaire seules 4 mentionnent également des occurrences " cultures " ou " interculturalité " dans les objets de recherche. Autrement dit la zone d'intersection est faible. Il apparaît que la dénomination " Education comparée " est majoritairement plus orientée vers l'économie de l'éducation, la planification, les politiques d'éducation et leurs évaluations.

Par rapport à ce qui nous occupe dans le présent travail, le souci anthropologique semble absent ou presque. Sur les 23 entrées " Education comparée " comme discipline ou théorie de référence aucune ne mentionne l'anthropologie et seule une, l'ethnographie.

Tout se passe comme s'il y avait deux micro-constellations différentes qui ne se chevauchent que peu (4) : celle des " interculturels " et celle de " l'éducation comparée " autrement dit les objets de recherche explicitement culturels se jouent la plupart du temps sur le territoire national et avec peu de terrains affichés à l'étranger. C'est à l'intérieur de la préoccupation de l'éducation en France que se joue pour l'essentiel la question culturelle hormis la question des échanges interculturels en Europe occidentale, notamment franco-allemande.

La question interculturelle apparaît liée également à la question philosophique de l'altérité et aux questions d'ordre éthique que posent dans l'éducation les origines culturelles.

Là encore on peut constater que, parmi la micro-constellation " interculturelle " (regroupant 23 fiches de chercheurs) seulement 4 ont inscrit l'anthropologie dans leur affichage disciplinaire. Autrement dit il ne saurait y avoir homogénéité entre la question du traitement des cultures en tant qu'objet de recherche et l'inscription de l'anthropologie comme horizon disciplinaire.

DES OBJETS " TABOUS " EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ?

Dans le panorama du tableau 2, outre la micro-constellation précédente, nous avons pu voir qu'un certain nombre d'objets étaient traités en sciences de l'éducation sans que cela représente un mouvement important, sans d'autre part que les liens soient articulés mais émerge plutôt une forme de sensibilité anthropologique. Ainsi par ordre décroissant se situent : Histoires de vie (7), Santé (6), Sexe (sous l'acception de rapports sociaux de...) (6), Rituels (4), Imaginaire (4). Corps (3).

Mais dès qu'on descend à une seule occurrence (rappelons le sur un total de 1 464) cela est quasiment insignifiant. Prenons, ainsi, les thématiques qu'on ne retrouve qu'une seule fois : Echange, Filiation, Initiation, Mémoire collective, Mythe, Pouvoir, ceci parmi les grandes entrées de la discipline " anthropologie ".

Si on prend par ailleurs cette logique en allant chercher du côté des grandes thématiques anthropologiques, on s'aperçoit que certaines grandes questions ne

bénéficient d'aucune occurrence dans les objets de recherche recensés dans l'index de l'annuaire. Ainsi par exemple : Acculturation, Age/génération, Conte, Croyance, Dieux, Don, Ethnie (ethnique), Islam (islamisation), Mort, Religion (Religieux), Sexualité, Symbolisme (symboles/symbolique), Tsigane, Tribu.

Il en est de même de catégories sociales ou sociologiques, dont certaines sont prises dans le *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation* (Paris : Nathan 1994), comme Bandes de jeunes, Education affective et sexuelle (Sexualité), Suicide, Education populaire, Religions chrétienne Catholicisme/Protestantisme, Spiritualités, Suicide, Toxicomanie (drogues).

Du côté des arts, il en va parfois de même : si la poésie, la musique et la littérature, le dessin sont mentionnés (respectivement 3, 2, 1 et 1) le cinéma, le théâtre, la peinture (arts graphique), la sculpture, le conte, la danse n'ont droit à aucune mention en tant qu'objets de recherche.

Interpréter ces chiffres d'absence ne vont pas de soi. Une fois éliminés les inévitables corrélats où un objet peut se retrouver derrière plusieurs appellations, il reste tout de même une réelle absence dans l'index " Objets de recherche ". Cela veut-il dire pour autant qu'il n'y a pas de recherche ou que les auteurs, consciemment ou inconsciemment, ne les indiquent pas comme objets de recherche ?

Pour avancer, cherchons à titre d'exemple à investiguer du côté des travaux et des titres de travaux des chercheurs. Ainsi voyons si " Sexualité " ou " Education sexuelle et affective " pourraient se cacher du côté d'entrées comme " Santé " ou " Education à la santé ". Or la réponse est, d'après les fiches publiées dans l'annuaire, négative. Autrement dit la non entrée " Sexualité " n'est pas couverte par " Santé ". Dans ce cas nous avons affaire à un tabou.

Il en est de même du côté de tout ce qui touche au religieux et au spirituel. Hormis deux entrées Hindouisme et Soufisme l'un par un professeur émérite, l'autre par un chercheur hors-statut je n'ai trouvé nulle trace de quoi que ce soit qui puisse avoir rapport avec la religion. Rien sur les questions éducatives liées à l'islam qui défrayent et ont défrayé la chronique médiatique et les salles de professeurs d'établissement scolaire.

Peut-être ces questions se cacheraient-elles derrière celle plus " acceptable " de Laïcité ? La réponse est négative. L'entrée Laïcité est bien évoquée mais il s'agit de recherches relatives à la fin du XIXe. Tout se passe comme si ces questions étaient elles aussi taboues. On peut se demander si elle ne le sont pas encore plus qu'il y a un siècle où l'un des illustres titulaires de la chaire de Science de l'éducation à La Sorbonne, Durkheim, travaillait sur *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1893-1912) mais il est vrai qu'il préférait travailler sur le système totémique d'une île lointaine, l'Australie. Ceci dit cet ouvrage est pionnier dans une anthropologie religieuse centrée sur l'activité symbolique.

Une autre hypothèse explicative est que les recherches en sciences de l'éducation sont à la fois tributaires d'un horizon de recherche donné et d'autre part d'un horizon de pratiques. Or on peut se demander s'il n'y a pas quelques difficultés à afficher des recherches qui, d'une certaine façon, ne peuvent pas s'afficher comme horizon normatif dans l'enseignement. Autrement dit autant un sociologue qui étu-

die des mœurs sexuelles pourra plus facilement s'abstraire de la question de ses pratiques personnelles ou des recommandations qu'il convient de tirer des résultats de sa recherche, autant cela peut apparaître difficile à un chercheur en Sciences de l'éducation. Dans les sciences de l'éducation la liaison entre les recherches et les conséquences pratiques des recherches semblent souvent implicites. Il est question de l'articulation non dite entre production théorique et action éducative et sociale.

Or bien des recherches au sujet des objets " tabous " ne sauraient avoir d'implication pratique ou normative. Ainsi tout semble se passer comme si les recherches sur les religions seraient susceptibles de réactiver une mémoire toujours brûlante des conflits entre l'Etat laïc français et les religions. Ainsi, dans cette même logique, les recherches sur les mythes, l'imaginaire, les symboles seraient suspectes d'irrationalités comme s'il y avait confusion et similitude entre l'objet de la recherche et les positions normatives dans l'action. On peut supposer la même chose au niveau de la sexualité (qui relève très fortement des valeurs privées). Ainsi l'étude des ethnies, des cultures minoritaires peut être perçue plus ou moins consciemment comme réveillant les " démons " du multiculturalisme ou du relativisme culturel à l'opposé de la position d'intégration républicaine qui, idéalement, fait fi de tout particularisme culturel.

Ce qui est plus étonnant c'est que même les activités qui n'ont pas directement à voir avec les savoirs et qui relèvent des loisirs (2 occurrences) ou des arts semblent obéir au même phénomène. Ainsi cela expliquerait le " zéro " occurrence des entrées : " cinéma ; théâtre ; conte ; danse " quand bien même celles-ci sont enseignées officiellement dans certaines classes de lycée.

D'autre part il faut aussi, dans un milieu, soumis comme bien des milieux sociaux, à la pression de la norme et au jugement des pairs, aux effets des rumeurs, ne pas sous-estimer la dimension normative qui fait qu'il vaut mieux ne pas apparaître comme " marginal " ou travaillant sur des thèmes " spéciaux ". Les progressions de carrière étant définies par des instances collectives, élues par les pairs, l'affichage officiel dans un annuaire de la profession se doit d'être " lissé " pour être dans la culture dominante de la communauté scientifique.

L' ANTHROPOLOGIE ELLE-MÊME TABOUE ?

La question est de se demander si l'anthropologie en tant que discipline n'est pas elle-même un peu " taboue ". La lecture des trois petits ouvrages ou brochures de présentation de l'AECSE (Association des enseignants chercheurs en Sciences de l'éducation) de 1985, de 1993 et de 2001 est à ce propos intéressante.

L'ouvrage de 1985 ne mentionne pas le mot " anthropologie ". Dans les 25 références citées dans la rubrique " Méthodes et théories de la recherche " (p. 15), il n'est fait ni mention d'anthropologie ou d'ethnologie. Seule l'expression " Enquête ethnologique " apparaît p. 18. Cette omission est particulièrement frappante dans la mesure où l'AECSE a organisé un Colloque national deux ans plus tôt (INA.1983) titré *Sciences anthro-sociales, sciences de l'éducation*. Par ailleurs un comité de publication des actes d'une dizaine de personnes a engagé un tel travail. Le bureau

J.-L. LEGRAND

de l'Association (3e de couverture des Actes) comprend en particulier un président G. Vigarello et deux vice-présidents J. Ardoino et L. Marmoz qui, dans leurs travaux et intérêts respectifs apparaissent *a priori* proches de l'anthropologie. C'est le même bureau qui officie lors de l'élaboration de la brochure de 1985.

A titre d'hypothèse explicative peut être retenu " le danger du voisinage des sciences et de leur articulation ", comme si l'anthropologie était trop connotée par une vision syncrétique et holiste sans rigueur suffisante, autrement dit une sorte de méfiance par rapport à la dimension de la multiréférentialité.

En 1993, dans la nouvelle brochure de présentation, le mot " Anthropologie " n'apparaît toujours pas. Mais par contre " Ethnologie " voit son apparition. Et l'expression " Sciences anthropo-sociales " voit aussi son apparition. L'expression " Enquête ethnologique " reste. Pour une part, la brochure de 1993 est une reprise, revue et augmentée de celle de 1985, ce qui de notre point de vue est significatif d'une certaine ouverture à la préoccupation anthropologique. Notons à ce propos que la présidence et la vice-présidence ont dans l'intervalle changé (B. Charlot, J. Beillerot respectivement).

En 2001 la brochure de l'Association est entièrement remaniée et l'anthropologie a, du point de vue langagier, une place plus importante : " On est psychologue, sociologue, anthropologue dans la discipline des sciences de l'éducation ". Dans la présentation de trois axes d'enseignement l'un d'entre eux est le suivant " la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie ".

CONCLUSION ET QUESTIONS

Cette incursion du côté d'un regard sur l'histoire récente des brochures de l'AECSE et la place de l'anthropologie doit nous inciter à la prudence par rapport aux conclusions précédentes. Est-ce que dans l'annuaire qui est en train de s'élaborer en 2002 les conclusions seront les mêmes ? Nul ne peut ignorer que le champ scientifique est parcouru de " modes " et de thèmes de prédilection comme le sont toutes les activités sociales.

Quoiqu'il en soit les analyses et hypothèses d'analyses ici esquissées, à partir de l'annuaire de 1997, méritent d'être questionnées et approfondies. Il est question de la capacité de réflexivité d'une discipline scientifique.

Elles ne peuvent qu'interroger l'écart entre les questions qu'une société propose, de manière plus ou moins discrète, à ses chercheurs à travers les problématiques sociales et éducatives et les thématiques des recherches telles qu'elles sont affichées dans la discipline.

Jean-Louis LE GRAND
Université de Paris 8
Laboratoire Education et Cultures

L' ANTHROPOLOGIE DANS LES SCIENCES DE L' EDUCATION EN FRANCE

Abstract : The AECSE is an organization bringing together researchers in the field of education in France. When one analyzes its directory, we can see that anthropology is seldom represented (4,20 %) in the subject index. However, if one looks in another index under those headings usually considered “ anthropological ”, we can see that the idea of culture and interculturality appears quite often. Yet in this same index certain subjects seem to be “ untouchable ”. Out of 1 464 headings, a certain number of what would be considered standard anthropological subjects don't ever appear : age and the generation gap, ethnic groups, death, religion, ritual passages and sexuality. It is also rare to find headings about geographical areas not found in France (1,43 %).

Key Words : Education Research, anthropology, organization research, directory, France 1997.

Références

- A.E.C.S.E. (Association des enseignants et chercheurs en Sciences de l'éducation)
Les sciences de l'éducation Brochure 1985.
A.E.C.S.E. *Les sciences de l'éducation, enjeux et finalités*. Brochure 1993.
A.E.C.S.E *Annuaire*. 1997.
A.E.C.S.E *Les sciences de l'éducation. Enjeux, finalités et défis*. Brochure 2001
AECSE/INRP.